



LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES SUR :
droit-collaboratif.org

contact@afpdc.com - 06 12 45 31 95



6^{ème} COLLOQUE PROCESSUS COLLABORATIF

Justice humaine, justice d'avenir



Le **savoir-cr**er
de l'avocat collaboratif, intégrant
l'humain et l'altérité
aux **nouveaux outils du droit**,
contribue à l'édification d'une
société d'individus juste

PROGRAMME

**17 NOVEMBRE
2017
8h30 / 17h30**

Maison du Barreau
2, rue de Harlay
75001 Paris

**7H VALIDÉES
AU TITRE DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE**

Ce colloque est organisé avec le soutien de nos partenaires



ASSOCIATION FRANÇAISE DES PRATICIENS DU
DROIT COLLABORATIF

- 8h00** ➤ **Accueil - café**
- 8h30** ➤ **Ouverture des travaux**
Dominique Attias et **Marie-Aymé Peyron**, avocats, vice-bâtonnière et bâtonnière désignée du barreau de Paris,
Charlotte Butruille-Cardew, avocat au barreau de Paris, présidente de l'AFPDC.

- 9h00** ➤ **Le chaînon manquant, sa vie, son œuvre**
 Fresque spatio-temporelle animée par **Catherine Bourguès-Habif**, avocat au barreau de Paris, vice-présidente de l'AFPDC

ATELIERS EN PLÉNIÈRE

- 9h30** ➤ **Du légalisme à l'individualisme**
 Réflexions croisées d'un philosophe et d'un professeur de droit sur l'affaiblissement de la norme commune au profit du « tout individuel ».
 Face à cette évolution, le processus collaboratif réintroduit l'altérité, une autre pensée du commun et de la prédominance de la relation.
INTERVENANTS
Marcel Gauchet, philosophe et historien, directeur d'études émérite à l'École des hautes études en sciences sociales, rédacteur en chef de la revue Le débat,
Mustapha Mekki, agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris 13 Sorbonne Paris Cité, directeur de l'Institut de recherche pour un droit attractif.

- 11h00** ➤ **L'avocat 3.0, nouvel « ouvrier » du droit.**
 Quelle place pour l'avocat de demain, entre blockchain, algorithmes, prédictibilité du droit et savoir-faire relationnel indispensable à toute œuvre de justice humaine ?
 Le processus collaboratif, en ce qu'il s'attache en priorité à l'humain, propose une voie médiane, innovante et créatrice.
INTERVENANTS
Pierre Delmas-Goyon, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, auteur du rapport «Le juge du XXIe siècle. Un citoyen acteur, une équipe de justice», membre du Comité consultatif national d'éthique,
Olivier Cousi, avocat au barreau de Paris, chargé d'enseignement à l'EFB de la déontologie de l'avocat connecté,
Jérôme Giusti, avocat au barreau de Paris, président de Droits d'urgence et fondateur du cabinet 11.100.34

- 12h30 / 14h00** ➤ **Déjeuner-buffet**

NOS ATELIERS COLLABORATIFS

14h00 - 15h30
 — PAUSE —
 16h00 - 17h30

- #1** ➤ **Le processus collaboratif :**
 communauté de principes et diversité de pratiques
 Partage de réflexions et retours croisés autour de thèmes intéressant la pratique collaborative tels : l'obligation de retrait, la confidentialité renforcée, la transparence et le secret professionnel, les rapports de force, le contour des éléments objectifs et le devoir de conseil de l'avocat, etc.
 En présence notamment de : **Maria José Anitua**, avocat au barreau d'Alava, présidente de l'association de droit collaboratif d' Euskadi (ADCE),
Paul Faxon, avocat à Waltham (Massachusetts), ancien président du Massachusetts Collaborative Law Council, **Maryline Foucault-Perron**, avocat au barreau d'Angers, praticien collaboratif, présidente de l' AAADC, **Brigitte Curchod**, avocat au barreau de l'Essonne, présidente de l'APDC 91 et d'autres praticiens représentants d'associations et groupes de pratique.
ANIMATION : **Nathalie Ganier-Raymond** et **Amélia Garret**, avocats au barreau de Paris, formatrices AFPDC.

- #2** ➤ **Ils ne pratiquaient pas tous, mais tous étaient frappés**
 Le processus collaboratif : une démarche en expansion.
 Retours d'expériences, idées nouvelles et perspectives pour le développement du processus collaboratif dans les barreaux et la cité.
 Présentation et formation au processus collaboratif, conventions de bonnes pratiques, maisons des modes amiables, le processus collaboratif pour tous : aspects financiers.
 En présence, notamment, de **Renaud Le Breton de Vanoise**, président du TGI de Bobigny et de **Valérie Grimaud**, bâtonnière du barreau de Seine-Saint-Denis, **Hélène Moutardier**, bâtonnière du barreau de l'Essonne, **Pascale Guérard-Berquer**, bâtonnière du barreau du Havre.
ANIMATION : **Laurence Gillet**, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis et **Sophie Crepin**, avocat au barreau de Pau et formatrice AFPDC.

- #3** ➤ **Les bons outils font les bons ouvriers**
 Les nouveaux actes de l'avocat : mode d'emploi
INTERVENANTE : **Soraya Amrani-Mekki**, agrégée des facultés de droit, professeur à l'université Paris ouest Nanterre la Défense et directrice scientifique du diplôme universitaire sur les M.A.R.D.

- #4** ➤ **Dans quel état j'erre et vice versa**
 Des outils de la psychologie au service des praticiens collaboratifs
INTERVENANTES : **Nadine Rey** et **Dominique Dollois**, avocats au barreau de Paris, psychopraticiennes relationnelles et formatrices AFPDC.
- #5** ➤ **Extension du domaine de la lutte**
 L'essor du processus collaboratif en droit social et en droit des affaires
INTERVENANTES : **Anne-Carine Ropars-Furet** et **Véronique Hardouin**, avocats au barreau de Paris.
- #6** ➤ **Getting to yes**
 Découverte de la négociation raisonnée
INTERVENANTS : **Nolwenn Leroux**, avocat au barreau de Paris et formatrice AFPDC et **Thierry Morello**, médiateur et formateur en négociation raisonnée.
- #7** ➤ **J'ai la mémoire qui flanche, j'me souviens plus très bien**
 Proposition de remise à niveau pour les avocats formés.
INTERVENANTES : **Catherine Bourguès-Habif**, avocat au barreau de Paris et **Françoise Balaguer**, avocat au barreau de Perpignan, formatrices AFPDC.

- 17h30** ➤ **Clôture**

- 17h45** ➤ **JOYEUX ANNIVERSAIRE !**

Retrouvons-nous dans le hall de la Maison du Barreau pour le célébrer ensemble autour des chouquettes de l'amitié.

10 ANS